CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E64798** **VALABLE JUSQU'AU** **14/05/2025**

ÉDITÉ LE 22/05/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/01/1996

Raison sociale : ESCA-OUEST

Forme juridique : SASU
DEPUIS LE 27/09/2019

Capital : 8 000

10 RUE DU CLOS DU BREIL
ZA DU VAL CORIC
56380 GUER

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC VANNES 403 311 673 RCS

Siret : 403 311 673 00038

Code NACE : 4332B

Numéro caisse de congés payés : 5419809

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 114493254

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 114493254

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Téléphone : 02 97 22 07 38 **Fax :**

Portable : 07 67 99 04 26

Responsabilité légale :
LHUISSIER THOMAS DIRECTEUR GÉNÉRAL

Site Internet : www.esca-ouest.fr

E-mail : contact@esca-ouest.com

Effectif moyen : 18 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 280 826 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4412	Métallerie (Technicité confirmée)	18	18/04/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

DUPLICATA WWW.QUALIBAT.COM

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

AGENCE QUALIBAT

AGENCE DE LOUDEAC
2, RUE CHARLES LANSARD
22600 LOUDEAC

Version 01-2023

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.